



## Comité technique local (CTL) du 28 mai 2020

FO DGFIP 67 a été la seule organisation syndicale à lire une déclaration liminaire. Retrouvez là sur le site FO DGFIP 67.

Réponse de la Directrice à notre liminaire : Tout au long de la crise, la sécurité a été leur 1<sup>ère</sup> préoccupation et c'est encore le cas aujourd'hui.

Pour les masques, la Direction a en donné et a relevé la difficulté de travailler toute la journée avec un masque.

Il existe une réflexion nationale sur l'organisation du télétravail. Dans le cadre d'une réforme, le télétravail pourrait être du travail déporté, ce qui permettrait de diminuer l'impact social de la réforme (NDLR : c'est bien notre crainte : que les réformes soient mises en place grâce à la multiplication du travail à distance) mais il faut faire attention à l'isolement ?

Au sujet du NRP, la Directrice a mis en avant des mesures différentes pour l'avenir. Les transferts actés en 2020 vont se réaliser mais vont être décalées à cause du retard. La directrice attend le CTR (comité technique de réseau) du 18 juin pour avoir plus d'informations.

Les agents impactés par le NRP 2020 resteront là où ils sont actuellement. Celui qui veut suivre sa mission devra faire une demande de mutation locale. Les autres devront aussi faire une demande mais pour changer de missions. Le service RH se rapprochera individuellement de chaque agent concerné par le NRP 2020.

### Bilan 2019 et programme 2020 de la formation professionnelle

La formation a mobilisé 133 professionnels associés différents contre 148 en 2018. La diminution est liée à la baisse de formations à animer. Pour FO DGFIP 67, le nombre important de formateurs occasionnels est une véritable richesse pour notre département, qu'il convient de développer.

4 242 stagiaires ont bénéficié de 5 522 jours de formation, soit 1,3 jours en moyenne (1,26 en 2018).

En réponse à notre question, il a été précisé qu'il n'y avait pas d'exclus de la formation sur la période 2017-2019 mais cela a pu être le cas sur l'une ou l'autre année.

Le nombre de stagiaires diminue en 2019 (-29% par rapport à 2018) de même que le nombre de jours de formation (-27%). Cette baisse s'explique par le déploiement de formations de grande ampleur en 2018 (PAS, SIRHIUS, PERS notamment).

173 formations ont été dispensées lors de 335 sessions, dont 73 en présentiel. Par rapport à 2018, le nombre de modules dispensés s'accroît de 18% alors que le nombre de sessions organisées diminue de 15%. Cet état s'explique par l'importance des sessions PAS en 2018.

Les formations dédiées aux métiers de la gestion publique ont représenté 12,5% de la formation continue (13,7% en 2018, 24% en 2017).

Celles dédiées aux métiers de la gestion fiscale représentent 62,4% des formations en 2019 (58,2% en 2018).

Les formations transverses ont représenté 25,1% de la formation continue (28,1% en 2018).

La formation numérique a légèrement régressé de 8% par rapport à 2018 avec 18 876 sessions. Si le nombre d'inscrits est en baisse par rapport à 2018, le nombre de formations validées progresse (+2,7%). 51% des e-formations ont été menées à terme, contre 43% en 2018.

L'absentéisme a diminué significativement en 2018, de 10,7% à 4,7%. Il est resté stable en 2019.

Le nombre d'inscrits à une préparation de concours est en recul : 80 en 2019, 99 en 2018, 94 en 2017.  
Le programme de formation a été voté à l'unanimité.

## Bilan d'exécution budgétaire 2019 et présentation du budget 2020

### Bilan 2019

Les dépenses de personnel sont en baisse...cela n'étonnera personne !

La Direction indique dans le rapport que « les ressources de la DRFIP ont été quasiment stables sur la période 2018-2019 (diminution de 0,77%).

Mais, si on y regarde plus finement et si on reprend les données des années antérieures (ce que FO a fait mais que la Direction a passé sous silence), cette diminution du budget 2019 n'est que de 0,77% par rapport à 2018, mais elle est de 3,20% par rapport à 2017 et de 6,23% par rapport à 2016.

Cela relativise fortement la « stabilité » du budget mise en avant par la Direction locale !!!

Les dépenses de loyer sont en baisse (forcément...), comme les frais de déplacements (moins de formations lointaines), les frais d'entretien et de travaux (réception de décompte de charges négatives pour le Verdiane, moins de dépenses d'entretien notamment sur le 4 place de la République), l'informatique (absence d'achat de stations fixes en raison d'un stock important).

Les dépenses en hausse : les affranchissements (progression du coût des ASAP), les dépenses de services (nettoyage, déchets, surveillance) en raison d'un décalage de facturation du nettoyage.

*FO DGFIP 67* a demandé à la direction si l'amélioration des CVT des agents est compatible avec une densification de l'occupation des services, comme indiqué dans son bilan. La Direction a reconnu une phrase mal formulée...qui se rapportait uniquement à la rénovation d'un bloc sanitaire...

### Budget 2020

Pour 2020, le forfait par agent a augmenté de 5,43% pour s'établir à 2 599,26 €. Mais comme les effectifs diminuent, la « part agent » du budget 2020 n'augmente que de 3,43% par rapport à 2019. Ce que la DG donne d'un côté, elle le reprend en partie de l'autre !

NB : la DGF (dotation globale de fonctionnement) est composée d'une composante « locaux » et d'une composante « agents ».

La DGF 2020 diminue de 0,3% par rapport à 2019. Mais, la Direction souligne qu'en neutralisant les fermetures de sites et les suppressions d'emplois, la DGF augmente de 2,70%.

De qui se moque-t-on ? Manipuler les données pour écrire qu'une baisse est en fait une hausse...

La Direction pousse même l'ironie jusqu'à écrire que cette augmentation permettra de préparer la réinstallation des sites dans le cadre du NRP...

*FO DGFIP 67* a rappelé que le NRP était suspendu...La Direction nous a indiqué que les opérations 2020 ont été programmées budgétairement sur 2020 et seront achevées. Pour la suite, on attend de voir les décisions du DG lors du CTR du 18 juin.

Autres réponses apportées aux questions de *FO* :

- la fin des travaux du local détente de la Direction est toujours prévue à la fin du 2ème trimestre. La pose du sol aurait lieu les 8 et 9 juin mais il existe toujours une incertitude sur la livraison du mobilier (commande passée avant le confinement)

- pour la Directrice, la collecte des sacs courrier de 4 passages à 2 va générer des économies mais ne se fera pas au détriment du fonctionnement des services. Il y a eu une expérimentation préalable à partir du 2 janvier. Il n'y a pas ou peu eu de retours négatifs, à l'exception du CPS.

- il n'y aura pas de diminution du nombre de mopieurs, seulement des remplacements 1 pour 1.

- Les fax, encore existants, seront retirés. Il ne doit en rester qu'un !

La direction poursuivra ses efforts de rationalisation des dépenses.

La crise sanitaire a évidemment eu un impact sur l'utilisation du budget.

Les travaux ont pris du retard. Ils ont été suspendus pendant la crise mais ont tous repris. Cela aura un impact sur les budgets 2020 et à venir.

### Point sur le déroulement de la campagne déclarative à l'impôt sur le revenu

3 évolutions majeures :

- Première campagne en mode PAS
- Première année de mise en œuvre de la déclaration automatique
- Mise en œuvre pour la première année du soutien inter-services

Quelques données (*FO* avait demandé un point sur l'accueil) :

- Accueil téléphonique : 24367 appels, 2351 RDV, 570 RDV programmés.
- 13040 e-contact, avec un stock de 807.
- 10953 balfus, 376 en stock hier soir.
- RDV physiques : 19 jusqu'ici, 16 programmés dans les jours qui viennent.

La saisie des déclarations est en retrait. La directrice pense qu'il n'y aura pas de report de la date butoir. La direction mettra le monde qu'il faut.

*Question FO DGFIP 67* : Les explications et renseignements à donner aux usagers s'avèrent bien plus chronophage à distance. Cela ne doit-il pas vous inciter à réfléchir à l'avenir du NRP, s'il devait reprendre (NB : nous craignons une raréfaction de l'accueil généraliste) ?

La Directrice n'est pas certaine que ce soit plus long au téléphone. Les nouveaux CdC (centres de contacts) seront opérationnels en septembre. On pourra peut-être tirer des enseignements de la période mais sans remettre en cause les évolutions prévues. Cependant, la Directrice ne pense pas que tout accueil physique généraliste soit supprimé à l'avenir.

Pourtant, par la suite, elle a reconnu que les réponses écrites prenaient plus de temps...et que certaines personnes comprenaient moins bien au téléphone...

2 réponses contradictoires en 15 minutes...

*Autre question FO* : Combien d'agents sont actuellement mobilisés sur la campagne IR ?

La Direction ne dispose pas de données compilées (nous avons pourtant posé la question hier)... certains éléments ont pu nous être donnés mais ils seront complétés postérieurement : Par exemple, lundi dernier, 161 agents en présentiel dans les SIP, 9,5 % au PCRFP en renfort. Au CPS, 44% en présentiel + 39% en télétravail (31 agents au total).

### Déploiement du paiement de proximité

Pour FO il est anormal de confier le recouvrement en numéraire à une société privée, un prestataire externe comme le nomme pudiquement l'administration.

La FDJ versera à la DGFIP à J+1 les montants encaissés à J. Pendant ce temps là, la FDJ aura un surplus de trésorerie et pourra la faire fructifier...

A la lecture de la fiche rédigée par la direction, on se demande si on ne va pas devenir une administration avec des points de contacts (MSAP, buralistes, partenaires externes publics et privés) ...

Dans le Bas-Rhin, qui participe à la seconde phase de préfiguration, il y aura 57 « buralistes-partenaires » dans 35 communes, avec 5 caisses DGFIP résiduelles jusqu'à la fin de l'année.

Il est précisé dans la fiche que « les usagers dont la facture comportera un QR code devront être systématiquement renvoyés vers le buraliste-partenaire de proximité ».

Belle évolution du Service public que l'administration est en train de mettre en place...

Et comme d'habitude, ceux qui ont eu cette bonne idée ne seront pas ceux chargés de refouler l'utilisateur qui est venu à son CFP préféré ! Nul doute que ces usagers refoulés vont adorer !

Les décaissements en numéraire sont encore en cours d'expertise par la DGFIP. Dans l'attente de solutions alternatives, les décaissements en numéraire continueront d'être assurés par les 5 caisses résiduelles.

Pour la collecte des flux régisseurs, le marché vient d'être passé mais ne sera pas opérationnel avant le printemps 2021. En attendant, les régisseurs continueront à prendre RDV dans les trésoreries là où ils déposent aujourd'hui.

### Rapport d'activité de la DRFIP 2019

On y retrouve les mots qui vont bien pour un rapport d'une administration vers une administration : NRP, large concertation, pour tenir compte des revendications des élus et des agents, nouvelle organisation, au service des transformations de l'organisation et de l'amélioration des conditions de vie au travail, data-mining, opérations ciblées, prélèvement à la source, promotion de la modernisation, développement du partenariat, organisation rationalisée, synergies, améliorer l'efficacité.

### Point sur la crise sanitaire

*Question FO* : Avez-vous eu un retour/bilan des RDV physiques qui ont eu lieu jusqu'ici ?

Réponse ; Les conditions sanitaires ont été respectées. Tout s'est bien passé. 1 petit attroupement devant le SIP de Sarre Union car des usagers ont vu un contribuable entrer.

*Questions FO* sur le PRA et la sécurité sanitaire :

- 1) quel est le taux d'agents en présentiel dans les services actuellement ?
- 2) pourquoi exiger le retour le 2 juin des télétravailleurs en présentiel, notamment dans les divisions de la Direction, en contradiction avec le message présidentiel et les consignes nationales ? Certains télétravailleurs ont des enfants de moins de 16 ans et les classes ne sont pas forcément ouvertes (partiellement ou en totalité) : préférez-vous transformer le télétravail en ASA garde d'enfant ? Quel bénéfice pour l'agent, le service, l'administration ?

Réponses :

1) 50% d'agents présents (SIP 60%, CPS 50%, SIE 52%, trésoreries 57%, SDE 56%, contrôle fiscal 27%).

Lorsque le site Picquart sera vide dans quelques mois, il sera possible d'y installer des agents de Strasbourg dont la distanciation n'est pas assurée dans leur service actuel...

Pour le service Liaison-Rec, FO a signalé que la distanciation sociale pourrait ne pas être adéquate sur Neudorf, après leur déménagement, sachant que les locaux seront plus petits. La Direction va regarder mais elle espère que la distanciation ne sera plus un problème à ce moment là.

2) Cette demande de retour de tous les télétravailleurs en présentiel n'est pas générale. Elle est le fait de chefs de services. On demande aux télétravailleurs de revenir si les conditions de distanciation le permettent car certains travaux ne peuvent se faire qu'en présentiel et pour récupérer des matériels pour les agents en ASA personnes vulnérables.

Les agents qui peuvent mener de front télétravail et garde d'enfants peuvent rester en télétravail. Pas d'obligation de revenir en présentiel pour ceux qui ont un empêchement (enfants ou vulnérabilité).

Pour les télétravailleurs conventionnés, s'ils n'ont pas d'empêchement, c'est au chef de service de voir si les tâches peuvent continuer de se faire en télétravail.

*Question FO sur les congés 2019* : avez-vous une information sur le devenir des reports 2019 ? Pour mémoire, FO DGFIP demande l'imputation de ces jours sur le CET pour que la mesure bénéficie à tous les agents, quelle que soit leur situation durant la période de confinement.

Réponse : Pas d'information sur les congés 2019. Il existe un décret général qui demandait de rouvrir les CET de 2019 mais la DG ne s'est pas prononcée. Pour la Direction locale, les agents avaient le temps de prendre leurs jours de report pendant le confinement !!


La Directrice a même déclaré que les agents en ASA voulaient bénéficier des ASA et garder leurs jours de congés alors qu'ils auraient pu et dû les prendre !

Les jours de congés sont-ils habituellement des jours de confinement... ???

Pour FO, à ce stade, la possibilité de mettre les reports 2019 sur le CET bénéficieraient aux agents en ASA mais aussi aux agents en présentiel, même partiel parce que certains agents en présentiel vont aussi perdre leurs jours de report car ils ont souhaité assurer le service.

Pour les congés retirés de l'ordonnance Dussopt, la Direction a rappelé que les 2 périodes (avant et après 17 avril) étaient totalement étanches.

**Vos élus:** José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Marie-Claire SAIDOU

<b>Section FO DGFIP 67</b> <a href="mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr">fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr</a>	<b>BULLETIN D'ADHESION</b>
site local : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/">www.fo-dgfip-sd.fr/067/</a> site national : <a href="http://www.fo-dgfip.fr/">www.fo-dgfip.fr/</a>	à retourner à : <b>Section FO DGFIP 67 - DRFIP</b>
	NOM : ..... PRENOM : .....
	GRADE : ..... Echelon : ..... Indice : .....
	AFFECTATION : .....
	déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b>
	Fait à : ..... le ..... (signature)
	<b>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</b>
	Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25